

—  
**Alfred Picard (1844-1913).**

Le 14 mars ont été célébrées les funérailles nationales d'Alfred Picard, Vice-Président du Conseil d'État, Membre de l'Académie des Sciences, ancien Ministre de la Marine, Président du Conseil d'Administration du réseau des Chemins de fer de l'État, Grand-Croix de la Légion d'honneur. La cérémonie officielle, à laquelle assistaient le Président de la République et les Membres du Gouvernement, s'est déroulée dans le palais du Conseil d'État.

Alfred Picard a été à la fois un ingénieur et un administrateur incomparable, joignant à une haute autorité scientifique un esprit encyclopédique admirablement ordonné et une prodigieuse puissance de travail.

Né à Strasbourg en 1844, Alfred Picard entra à l'École Polytechnique, en 1862, puis à l'École des Ponts et Chaussées. La guerre de 1870 le trouva ingénieur du canal des houillères de la Sarre et du canal des salines de Dieuze; il fut d'abord attaché aux travaux de défense de Metz, puis il alla prendre du service dans l'armée de la Loire. En 1872, il était appelé aux fonctions de contrôle de l'exploitation des Chemins de fer de l'Est et du canal de la Marne au Rhin, qu'il exerça jusqu'en 1879, et au cours desquelles il eut à diriger d'importants travaux.

En 1880, il était nommé Directeur du cabinet et du personnel du Ministère des Travaux publics, puis Président de section au Conseil d'État en 1886. Il fut rapporteur général de l'Exposition de 1889 et publia à cette occasion un rapport, véritable monument scientifique, qui le désigna pour la direction de l'Exposition de 1900, dont il fut le Commissaire général. Après la clôture de cette dernière, dont le succès, quoique contesté, fut cependant très réel, Alfred Picard entreprit la rédaction d'un rapport extrêmement important formant six énormes volumes et intitulé *Le bilan d'un siècle* (1), qui est le résultat d'un travail surhumain, attestant une connaissance approfondie de toutes les parties de la science.

Alfred Picard présida la Commission chargée d'étudier les ques-

tions d'organisation du réseau de l'État, après le rachat de l'Ouest. Quoiqu'il n'eût jamais fait de politique et ne fût ni député, ni sénateur, sa réputation d'administrateur incomparable l'avait fait appeler au Ministère de la Marine, par M. Clemenceau, mais il n'y resta pas assez longtemps (21 octobre 1908-29 juillet 1909) pour instituer les réformes que l'on attendait de lui. Le 27 février 1912, il était appelé à la vice-présidence du Conseil d'État, et c'est dans ces fonctions que la mort l'a surpris, le 8 mars.

M. Appell, en prononçant l'éloge du défunt à l'Académie des Sciences, dont il était membre, a dit :

... Alfred Picard a été un de ces ingénieurs privilégiés qui ont pu s'élever au-dessus de la spécialité et, sans renoncer à la profession d'ingénieur ni cesser de s'en inspirer, ont su appliquer les procédés scientifiques qu'elle leur a rendus familiers à des problèmes, à des fonctions d'ordre général. Sa vie peut être résumée comme l'application des méthodes scientifiques à toutes les grandes questions qui intéressent la nation : la défense nationale, les voies de communication, les transports, les questions industrielles, commerciales et administratives. Dans toutes ses fonctions, il a travaillé au bien général du pays avec la même méthode pénétrante et continue, la même élévation de caractère, la même horreur de toute réclame...

C'est dans le salon d'honneur du Conseil d'État, où le corps du défunt avait été transporté, que la cérémonie officielle a eu lieu. Des discours ont été prononcés par MM. Appell, Vice-Président de l'Académie des Sciences; Préaudeau, Inspecteur général des Ponts et Chaussées; Barthou, Ministre de la Justice, qui fit d'Alfred Picard le portrait suivant :

... Sa puissance de travail, son expérience, sa compétence, la précision de sa mémoire merveilleusement étendue, la lucidité et la promptitude de son intelligence, ses sens aigus des difficultés, des objections et des solutions, la clarté et la concision avec lesquelles il dirigeait les discussions ou préparait les rédactions tenaient du prodige. Ces qualités lui donnaient, sans compter, une sorte de don mystérieux qui échappe à l'analyse, une autorité toujours grandissante...

Après les discours et le défilé des délégations des corps constitués, le cercueil a été transporté à Notre-Dame de Paris, où a eu lieu le service religieux, puis au cimetière du Père-Lachaise.

(1) Voir, au sujet de cet ouvrage, le *Génie Civil* du 19 octobre 1907 (t. LI, n° 25, p. 416).